

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Code du produit : 155.644

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Mastic pour carrosserie/produit de rebouchage

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Vosschemie GmbH
Esinger Steinweg 50
25436 Uetersen
Allemagne
info@vosschemie.de

Téléphone : 04122 717 0
Téléfax : 04122 717158

Service responsable : Laboratoire
04122 717 0
sds@vosschemie.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone : Giftinformationszentrum (GIZ)-Nord,
Göttingen, Deutschland
0551 19240

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Irritation oculaire, Catégorie 2	H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement	:	Attention
Mentions de danger	:	H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence	:	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

- P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

- P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Élimination:

- P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation ap-

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

prouvée, conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol

Oxirane, mono [(C13-15-alkyloxy) méthyl] dérivés

2,2'-[hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane

Trimères d'acides gras insaturés en C¹⁸, composés avec l'oléylamine

Acide gras, huile de tall contenant oleylamine

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Mélange

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	25068-38-6 500-033-5 603-074-00-8 01-2119456619-26	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	$\geq 10 - < 25$
Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol	9003-36-5 500-006-8 01-2119454392-40	Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	$\geq 5 - < 10$
Oxirane, mono [(C13-15-alkyloxy) méthyl] dérivés	Non attribuée 939-183-5 01-2119962192-39	Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411	$\geq 1 - < 5$
2,2'-[hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane	933999-84-9 618-939-5 01-2119463471-41	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	$\geq 1 - < 5$
xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9 01-2119488216-32	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315	$\geq 1 - < 2,5$
Trimères d'acides gras insaturés en C ¹⁸ , composés avec l'oléyla-	147900-93-4 604-612-4	Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1; H317	$\geq 0,1 - < 0,5$

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

mine	01-2119971821-33	STOT RE 2; H373 Aquatic Chronic 2; H411	
Acide gras, huile de tall contenant oleylamine	85711-55-3 288-315-1 01-2119974148-28	Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 STOT RE 2; H373	< 0,1

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Transférer la personne à l'air frais.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
Appeler immédiatement un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 15 minutes.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Se rincer la bouche à l'eau.
Ne PAS faire vomir.
Faire appel à une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.
Garder sous surveillance médicale pendant 48 heures au

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

moins.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre sèche
Pulvérisateur d'eau
Mousse résistant à l'alcool

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.

Produits de combustion dangereux : Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète
Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Porter un équipement de protection individuel.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.
Conserver dans le conteneur d'origine.
Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Éviter une exposition directe au soleil.
Le stockage doit être en accord avec le BetrSichV (Allemagne).

Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

Incompatible avec des acides et des bases.
Incompatible avec des agents oxydants.
Éviter les amines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
xylène	1330-20-7	TWA	50 ppm 221 mg/m ³	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m ³	2000/39/EC
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		VME	50 ppm 221 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			
		VLCT (VLE)	100 ppm 442 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Risque de pénétration percutanée, Valeurs limites réglementaires contraignantes			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	12,25 mg/m ³
	Travailleurs	Contact avec la	Long terme - effets	8,33 mg/m ³

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version
1.1

FR / FR

Date de révision:
26.11.2019

Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

		peau	systemiques	
Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	29,39 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	104,15 mg/kg
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets locaux	0,0083 mg/cm2
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	8,7 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	62,5 mg/kg
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	6,25 mg/kg
2,2' - [hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	10,57 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	6 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	5,29 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	3 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Ingestion	Long terme - effets systemiques	1,5 mg/kg p.c./jour
xylène	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systemiques	289 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	289 mg/m3
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	180 mg/kg
	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	77 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets systemiques	174 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Aigu - effets locaux	174 mg/m3
	Consommateurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systemiques	108 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	14,8 mg/m3

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700)	Eau douce	0,006 mg/l
	Eau de mer	0,0006 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,0627 mg/kg
	Sédiment marin	0,00627 mg/kg

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sol	0,0478 mg/kg
Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol	Eau douce	0,003 mg/l
	Eau de mer	0,0003 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	10 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,294 mg/kg
	Sédiment marin	0,0294 mg/kg
	Sol	0,237 mg/kg
2,2'-[hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane	Eau douce	0,011 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,283 mg/l
	Sédiment marin	0,028 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	1,0 mg/l
	Sol	0,223 mg/kg poids sec (p.s.)
xylène	Eau douce	0,327 mg/l
	Eau de mer	0,327 mg/l
	Sédiment d'eau douce	12,46 mg/l
	Sédiment marin	12,46 mg/l
	Sol	2,31 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains
Matériel : Caoutchouc fluoré

Délai de rupture : > 480 min

Épaisseur du gant : >= 0,7 mm

Directive : DIN EN 374

Indice de protection : Classe 6

Remarques : Les données concernant le temps de pénétration/la résistance de la matière sont des valeurs standards! Le temps de pénétration exact / la résistance exacte de la matière seront obtenues du fournisseur de gants de sécurité.
Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et diffère d'un fournisseur à l'autre.
Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés, par ex. en coton ou en fibres synthétiques résistant à la chaleur.

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

Mesures de protection : S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Sol : Éviter la pénétration dans le sous-sol.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : pâte

Couleur : blanc

Odeur : caractéristique

pH : Non applicable

Point/intervalle de fusion : Donnée non disponible

Point/intervalle d'ébullition : Donnée non disponible

Point d'éclair : > 62 °C

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure : Limite d'explosivité, supérieure
Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure : Limite d'explosivité, inférieure
Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité : 1,74 g/cm³ (20 °C)

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : insoluble

Viscosité
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

9.2 Autres informations

Auto-inflammation : Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des bases.
Acides
Oxydants
Amines

10.6 Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie/températures élevées, formation possible de vapeurs dangereuses/toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: > 20 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 15.000 mg/kg

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Lapin): 23.000 mg/kg

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

2,2'-[hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 2.189 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par inhalation : Concentration sans effet nocif observé: 0,035 mg/l
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

xylène:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Méthode: Avis d'expert

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: 1.100 mg/kg
Méthode: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

Trimères d'acides gras insaturés en C¹⁸, composés avec l'oléylamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 1.570 mg/kg

Acide gras, huile de tall contenant oleylamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): > 2.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol:

Résultat : Irritation de la peau

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

2,2 '- [hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane :

Espèce : Lapin
Résultat : Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

2,2 '- [hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane :

Espèce : Lapin
Méthode : OCDE ligne directrice 405
Résultat : Irritation des yeux

Acide gras, huile de tall contenant oleylamine :

Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol:

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

Oxirane, mono [(C13-15-alkyloxy) méthyl] dérivés:

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

2,2 '- [hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane :

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Trimères d'acides gras insaturés en C¹⁸, composés avec l'oléylamine:

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Acide gras, huile de tall contenant oleylamine :

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Trimères d'acides gras insaturés en C¹⁸, composés avec l'oléylamine:

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Acide gras, huile de tall contenant oleylamine:

Evaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700):

NOAEL : 50 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

NOAEL : 100 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(ide)): 2 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (algae): 11 mg/l
Durée d'exposition: 72 h

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 5,7 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,55 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CI50 (Bactérie): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,3 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Oxirane, mono [(C13-15-alkyloxy) méthyl] dérivés:

Évaluation Ecotoxicologique

- Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2,2 '- [hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane :

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 30 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 47 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les microorganismes : CI50 : > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

xylène:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 2,6 mg/l
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour les algues : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 2,2 mg/l
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

Trimères d'acides gras insaturés en C¹⁸, composés avec l'oléylamine:**Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol:**

Biodégradabilité : Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.4-E

2,2'-[hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane:

Biodégradabilité : Concentration: 2 mg/l
Résultat: N'est pas biodégradable.
Biodégradation: env. 47 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****Formaldéhyde, produits de réaction oligomères avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Pow: 2,7

Oxirane, mono [(C13-15-alkyloxy) méthyl] dérivés:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 6,5 (30 °C)
pH: 6,74
Non applicable

2,2'-[hexane-1,6-diylbis (oxyméthylène)] dioxirane:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0,822 (20 °C)

xylène:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,16 (20 °C)

Trimères d'acides gras insaturés en C¹⁸, composés avec l'oléylamine:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: > 5,7 (20 °C)

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

Acide gras, huile de tall contenant oleylamine :

Coefficient de partage: n- octanol/eau : Pow: 1 - 6,2 (25 °C)
pH: 4 - 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 117

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : ne pas éliminer avec les ordures ménagères.
Doit subir un traitement spécial, p.ex. sur un site d'élimination agréé, pour satisfaire aux réglementations locales.

Emballages contaminés : Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.
Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 3082
ADR : UN 3082
RID : UN 3082
IMDG : UN 3082
IATA : UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

- L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol)
- ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol)
- RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
(produit de réaction: bisphénol-A-épichlorhydrine; résines époxydiques (poids moléculaire moyen ≤ 700), Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol)
- IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.
(reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700), Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol)
- IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.
(reaction product: bisphenol-A-(epichlorhydrin); epoxy resin (number average molecular weight ≤ 700), Formaldehyde, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane and phenol)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADN** : 9
ADR : 9
RID : 9
IMDG : 9
IATA : 9

14.4 Groupe d'emballage

- ADN**
Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9
- ADR**
Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

Étiquettes : 9

RID

Groupe d'emballage : III
Code de classification : M6
Numéro d'identification du danger : 90
Étiquettes : 9

IMDG

Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
EmS Code : F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Class 9 - Miscellaneous dangerous substances and articles

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964
Instruction d'emballage (LQ) : Y964
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Class 9 - Miscellaneous dangerous substances and articles

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : oui

ADR

Dangereux pour l'environnement : oui

RID

Dangereux pour l'environnement : oui

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable
- REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable
- Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable
- Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable
- REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 3
- Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
E2 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT
- Maladies Professionnelles : 51, 4 bis, 84
(R-461-3, France)
- Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 1436, 4511

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version 1.1 FR / FR Date de révision: 26.11.2019 Date de dernière parution: 09.09.2019
Date de la première version publiée: 09.09.2019

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H317	:	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Flam. Liq.	:	Liquides inflammables
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
Skin Sens.	:	Sensibilisation cutanée
STOT RE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
2000/39/EC	:	Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
2000/39/EC / TWA	:	Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	:	Limite d'exposition à court terme
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	:	Valeurs limites d'exposition à court terme

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisa-

Yachtcare Epoxy Feinspachtel A-Component

Version

1.1

FR / FR

Date de révision:

26.11.2019

Date de dernière parution: 09.09.2019

Date de la première version publiée: 09.09.2019

tion de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 2	H411

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nominativement désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.